



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 13 DECEMBRE 2012

L'an deux mil douze, et le treize décembre à 18h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire

Présents : MARTIN M - LEVE C - MALNOURY B - COLLADO JP - CHAPUIS D - BARKATOFF JC

Procuration : MAURICE M-C

Absents : LEFEVRE G - MANGIN L - CAPEFIGUE L -

Secrétaire de séance : MARTIN Michel

DOSSIER « STATION SERVICE »

Après la synthèse des différentes réunions et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas investir dans le projet de reprise de la station-service.

RECRUTEMENT AGENT POSTAL COMMUNAL

Après les échanges avec la Poste, le conseil municipal décide de créer un emploi d'agent postal communal à raison de 15 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} février 2013. Le conseil municipal mandate le maire et les adjoints pour recevoir les candidats 1^{ère} quinzaine de janvier 2013; les candidatures sont à déposées en mairie au plus tard le 5 janvier 2013.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ En raison de la fermeture de la station-service, nous vous informons des heures d'ouverture de la Poste de Baigneux les Juifs à savoir lundi - mercredi - jeudi - vendredi de 13h30 à 16h00 ; mardi de 14h00 à 16h30 ; le samedi de 9h30 à 11h30 (tel : 03.80.96.58.30) ; ceci en attendant l'ouverture de l'agence postale sur la commune prévue début février.
- ✓ **Recensement militaire** : Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1996 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- ✓ **Liste électorale** : Les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale munie (e)s d'une pièce d'identité et de l'ancienne carte électorale au plus tard le 20 décembre.
- ✓ **Repas annuel** : tout le monde est convié à partager ce moment, il est prévu début février ; un avis sera distribué ultérieurement.
- ✓ **Prélèvement mensuel** : si vous êtes intéressés par ce mode de paiement pour l'eau, merci de vous présenter en mairie mi-janvier.
- ✓ **Pensez à consulter notre site en tapant directement www.mairie-saint-marc-sur-seine.fr**
- ✓ En raison des congés, le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre au 3 janvier inclus. En cas d'urgence, veuillez joindre le maire ou les adjoints.

Le maire,
Gilles SEYTRE

